

Aux membres de la
SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Sursee, mars 2020

g:\c_leistung\c1_vm\sar\01_verbandsführung\04_mitgliederversammlung\2020\ordentliche_gv_24.9.2020\200924_f_01_einladung_gv.doc

Invitation à l'assemblée générale 2020 à Olten

Mesdames, Messieurs,

En raison de la pandémie de COVID-19, le Conseil fédéral a décidé le 16 mars 2020 d'interdire actuellement toute activité des associations telles que les assemblées.

Suite à cette décision, le comité de la SAR a décidé lors de la séance du comité du 19 mars 2020 de reporter la 60^{ème} assemblée générale de la SAR – Swiss Association of Rehabilitation, prévue pour le 28 mai 2020.

L'assemblée générale ordinaire aura désormais lieu le :

Jeudi, 24 septembre 2020
14h00 à 16h00
Autogrill Schweiz AG, Restaurant Buffet Olten
Bahnhof, 4600 Olten

Selon l'art. 12, al. 1 des statuts, l'AG siège «une fois par année au cours du premier semestre de l'année civile». Nous vous remercions de votre compréhension que compte tenu de cette situation extraordinaire en rapport avec la pandémie de COVID-19, le comité de la SAR peut organiser l'assemblée générale seulement plus tard.

Nous espérons que vous restez tous en bonne santé et en sécurité et nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir lors de l'assemblée générale le 24 septembre 2020 à Olten.

Veillez vous inscrire au moyen du [formulaire d'inscription](#) sur notre site Internet jusqu'au **jeudi, 3 septembre 2020**. A l'avance un grand merci.

Cordiales salutations

SAR – Swiss Association of Rehabilitation



Stephanie Garlepp
Présidente SAR



Helene Rebsamen
Responsable du secrétariat SAR

SAR / GSR
Stadthof
Bahnhofstrasse 7b
6210 Sursee
041 926 07 66
info@sar-gsr.ch
www.sar-gsr.ch

Itinéraire Bahnhofbuffet Olten

**Autogrill Schweiz AG,
Restaurant Buffet Olten
Bahnhof, 4600 Olten**

Arrivée: <https://www.buffet-olten.ch/kontakt.html>

Arrivée par les transports publics
Directement à la gare d'Olten.

Invitation à l'assemblée générale 2020

Jeudi, 24 septembre 2020 / 14h00 à 16h00

**Autogrill Schweiz AG, Restaurant Buffet Olten
Bahnhof, 4600 Olten**

Ordre du jour

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2019
3. Rapport annuel 2019 du comité
4. Rapports 2019 des communautés d'intérêt
5. Approbation des comptes 2019 et prendre acte du rapport de révision
6. Donner décharge au comité et au caissier
7. Présentation du concept de restructuration de la SAR
8. Motions du comité
 - Adaptation des statuts
9. Elections
 - A. Comité
 - B. Réviseurs
10. Activités 2020
11. Approbation des cotisations des membres 2020
12. Budget 2020
13. Varia

Répartition des droits de vote selon le règlement d'organisation

Membres (directs) de la SAR :

Médecins	1 voix
Professionnels (Health Professionals)	1 voix
Membres d'honneur	1 voix
Institutions	1 voix

Communautés d'intérêt :

Le nombre de membres au 1.1.2020 est déterminant pour le calcul des droits de vote des communautés d'intérêt.

IGs	Fixer Stimmrechtsanteil	Variabler Stimmrechtsanteil				Gesamtstimmrechtsanteil
		Anzahl Einzelmitglieder	Stimmrecht Einzelmitglieder	Anzahl Kollektivmitglieder	Stimmrecht Kollektivmitglieder	
IGER	5	95	19	30	12	36
IGPTR	5	151	31	33	14	50
SACD	5	103	21	9	4	30
IG SA	5	0	0	7	3	8
IG Ergonomie	5	18	4	0	0	9
IGRP	5	58	12	32	13	30
BRIG	5	37	8	0	0	13
Total	35	462	95	111	46	176

Point 1: Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

Le comité demande l'approbation de l'ordre du jour ainsi que de l'élection de deux scrutateurs.

**Point 2: Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale
du 16 mai 2019**

Le comité demande l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2019.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la SAR du 16 mai 2019

Date	Jeudi, 16 mai 2019
Heure	12h00 à 13h10
Lieu	Clinique romande de réadaptation, Sion

Points de l'ordre du jour

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2018
3. Rapport annuel 2018 du comité
4. Rapports 2018 des communautés d'intérêt
5. Approbation des comptes 2018 et du rapport de révision
6. Décharge donnée au comité et au caissier
7. Élections
 - A. Démissions des membres du comité
 - B. Réélections des membres du comité
8. Activités 2019
9. Approbation des cotisations 2019
10. Budget 2019
11. Divers

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

La présidente Stephanie Garlepp souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale à la Clinique romande de réadaptation à Sion et ouvre cette dernière à 12h00.

Pour commencer, Stephanie Garlepp excuse des membres du comité pour leur absence : Markus Gautschi, Xavier Jordan, Patrick Konietzny, Klaus Schmitt, Urs Styger, Hubert Vuagnat et Manuela Züger. Les deux réviseurs Natalie Nyffeler et Martin Walthert se sont également excusés pour leur absence à l'assemblée générale.

Elle constate que l'invitation avec l'ordre du jour a été envoyée en temps voulu. En ce qui concerne l'ordre du jour, les membres ne formulent aucune objection.

Stephanie Garlepp explique la répartition des voix des communautés d'intérêt au moyen du tableau:

IGs	Fixer Stimm- rechts- anteil	Variabler Stimmrechtsanteil				Gesamt- stimm- rechts- anteil
		Anzahl Einzel- mitglieder	Stimmrecht Einzelmit- glieder	Anzahl Kollektiv- mitglieder	Stimmrecht Kollektiv- mitglieder	
IGER	5	94	19	29	12	36
IGPTR	5	195	39	35	14	58
SACD	5	102	21	9	4	30
IG SA	5	0	0	5	1	6
IG Ergonomie	5	18	4	0	0	9
IGRP	5	51	11	24	10	26
IBITA Swiss	5	30	6	0	0	11
BRIG	5	33	7	0	0	12
Total	40	523	107	102	41	188

Les CI suivantes se sont excusées pour l'AG :
 IBITA Swiss (11 voix), CI Travail social (6 voix), GIER (36 voix).

Conformément au règlement d'organisation, les membres individuels de la SAR ont chacun une voix.

Les membres présents totalisent 146 voix, dont 11 voix individuelles et 135 voix CI. La majorité simple s'élève à 74 voix, la majorité des 2/3 se monte à 98 voix. Selon les statuts, les membres du comité n'ont pas de droit de vote.

Christine Arrigoni et Melanie Behr sont nommées scrutatrices à l'unanimité.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2018 a été envoyé avec les documents concernant l'assemblée générale. Aucune correction et aucun complément ne sont apportés. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2018 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteure, Helene Rebsamen.

3. Rapport annuel 2018 du comité

Le rapport annuel 2018 est disponible sous forme écrite. La présidente Stephanie Garlepp aborde brièvement les points essentiels de l'année associative écoulée.

Le rapport annuel du comité est approuvé à l'unanimité.

4. Rapports 2018 des communautés d'intérêt

Tous les rapports des communautés d'intérêt 2018 sont disponibles et ont été envoyés avec l'invitation. Les communautés d'intérêt n'ont rien d'autre à ajouter aux rapports annuels.

5. Approbation des comptes 2018 et du rapport des réviseurs

Helene Rebsamen présente les comptes 2018 qui ont été envoyés aux membres et explique les écarts pertinents par rapport au budget.

Le capital d'organisation a enregistré un bénéfice de CHF 4'784.81 et s'élève ainsi à CHF 76'731.12.

Remarques/questions Luk de Crom, IGRP :

- Les frais administratifs sont trop élevés.
- Il faut veiller à ce que les professionnels de la santé soient intégrés dans les CI et non dans la SAR.
- On pourrait décharger les CI financièrement également en ne pas facturant aux CI les membres collectifs des CI qui sont aussi intégrés dans la SAR.

Rapport des réviseurs :

Les deux réviseurs se sont excusés pour leur absence à l'assemblée générale. Le rapport des réviseurs peut être consulté dans les documents de l'invitation.

Les comptes annuels 2018 et le rapport des réviseurs sont approuvés à l'unanimité.

6. Décharge donnée au comité et au caissier

La décharge est donnée au comité à l'unanimité.

Oui : 146

Non : 0

Abstentions : 0

7. Élections

- Démissions des membres du comité

Stephanie Garlepp honore les membres du comité démissionnaires Klaus Schmitt, Urs Styger, Hubert Vuagnat et Manuela Züger. Tous se sont excusés pour leur absence à l'AG.

- Réélection des membres du comité

Le comité de la SAR se réjouit que les membres suivants se présentent à la réélection pour un nouveau mandat.

- Stefan Goetz
- Xavier Jordan (excusé pour l'AG)

Stefan Goetz et Xavier Jordan sont réélus à l'unanimité comme membres du comité de la SAR.

- Nouvelle élection au comité

Le comité de la SAR se réjouit de pouvoir accueillir un nouveau membre au sein du comité.

- Urban Schwegler

Urban Schwegler dirige le groupe de travail Plateforme CIF et succède à Klaus Schmitt.

Urban Schwegler se présente personnellement et l'assemblée l'élit à l'unanimité comme membre du comité de la SAR.

8. Activités 2019

a) Activités des membres

- Acquisition d'institutions
- Acquisition de membres individuels

b) Suivi et acquisition de sponsors

c) Formation

- Forum 2019 au congrès de reha suisse
- Activités CIF
 - 8^{ème} journée des utilisateurs CIF en avril 2019
 - Collaboration Société allemande de médecine sociale et de prévention (DGSMP)
- Élaboration d'un papier scientifique sur la documentation des objectifs « Réadaptation et réintégration axées sur la participation »

d) Conférence des présidents

e) Mise en œuvre des mesures stratégiques

- Élaboration et mise en œuvre d'un concept de restructuration de la SAR

Concept de restructuration de la SAR

Stephanie Garlepp présente les réflexions du comité de la SAR :

En 2018, la SAR a organisé deux rencontres stratégiques avec les CI. Après les rencontres stratégiques, l'IGPTR a annoncé qu'elle souhaite sortir de la SAR en 2020. Lors de la conférence des présidents en décembre 2018, d'autres CI ont également annoncé d'envisager une sortie de la SAR. Par la suite, le comité de la SAR s'est rencontré lors de plusieurs séances afin de discuter d'une nouvelle structure possible de la SAR.

La SAR est synonyme d'interprofessionnalité et de transprofessionnalité. Il existe beaucoup d'autres organisations dans le domaine de la réadaptation. Elles sont toutefois structurées autrement et poursuivent d'autres objectifs.

Au centre de la réadaptation est le patient qui souffre d'un déficit fonctionnel et participatif. Pour illustrer : en réadaptation, le patient doit aller de A à B (son objectif), c'est-à-dire qu'à l'instar d'un téléphérique, il doit parcourir le trajet pour aller de la vallée à la montagne. Le sommet peut être compris comme objectif de la réadaptation avec d'éventuels objectifs intermédiaires. Le voyage illustre le chemin thérapeutique.

Sur ce chemin, le patient a besoin de beaucoup de facteurs qui le mènent à son objectif, entre autres aussi d'une équipe de réadaptation qui peut/doit être différente d'un patient à l'autre. La réadaptation est le câble du téléphérique qui est composé de nombreux différents éléments. Ils peuvent être décrits comme ressources du patient, entourage, infrastructure, équipe interprofessionnelle, etc. Un câble/un cordon seul n'a pas la force nécessaire, mais la corde tressée avec les nombreux différents éléments est solide et porte le patient sur son chemin. La SAR apporte sa contribution au tressage des cordes en entretenant l'échange interdisciplinaire et en organisant des formations continues interprofessionnelles.

Chaque groupe professionnel excelle dans son domaine, mais chacun ne représente qu'une partie de l'équipe et n'est pas responsable du tressage du «câble en acier». Il est important que chaque groupe professionnel sache quelles sont les compétences des autres groupes professionnels afin d'assurer le meilleur encadrement possible au patient en réadaptation et qu'il soit possible d'atteindre des objectifs maximaux en équipe grâce aux synergies. L'échange et la collaboration sont des éléments déterminants.

Il est aussi important de rappeler ce que la SAR ne fait pas vraiment : des activités politiques et des tarifs.

L'intégration des cliniques et institutions de réadaptation n'est pas encore tout à fait tirée au clair. Elles manifestent évidemment un grand intérêt pour le câble en acier et doivent être intégrées plus étroitement dans la SAR. Lors de la prochaine séance du comité, le comité discutera comment les membres collectifs peuvent être mieux intégrés et à l'aide de quels critères l'affiliation des institutions sera calculée afin de réduire également la charge financière des CI.

Les membres discutent intensément des réflexions du comité de la SAR et critiquent qu'un concept concret de restructuration n'est pas encore disponible.

La conclusion de la discussion : les CI sont intégrées activement dans l'élaboration du concept de restructuration et une date est fixée le plus rapidement possible pour une séance en commun.

Le programme des activités 2019 est approuvé.

Oui : 88

Non : 0

Abstentions : 58

9. Cotisation des membres 2019

Le comité demande d'approuver les montants des cotisations des membres pour 2019 comme suit :

Cotisation des membres individuels

Health Professionals CHF 60.-

Médecins CHF 100.-

Cliniques, institutions CHF 300.-

Le tableau de calcul des cotisations des membres des CI a été établi selon le règlement d'organisation.

Cotisations des membres CI

IG	Anzahl Einzelmitglieder	Beiträge Einzelmitglieder à 20.-	Anzahl Kollektivmitglieder	Beiträge Kollektivmitglieder à Fr. 40.-	Sockelbeitrag Fr. 300.-	Beiträge pro IG
IGER	94	1'880	29	1'160	300	3'340
IGPTR	195	3'900	35	1'400	300	5'600
SACD	102	2'040	9	360	300	2'700
IG SA	0	0	5	200	300	500
IG Ergonomie	18	360	0	0	300	660
IGRP	51	1'020	24	960	300	2'280
IBITA Swiss	30	600	0	0	300	900
BRIG	33	660	0	0	300	960
Total	523	10'460	102	4'080	2'400	16'940

L'IGRP annonce qu'il y a une différence au niveau des membres collectifs de l'IGRP. Luk de Crom corrigera cela avec Helene Rebsamen après l'assemblée générale.

Les cotisations des membres sont approuvées.

Oui : 145

Non : 0

Abstentions : 1

10. Budget 2019

Helene Rebsamen présente le budget 2019 qui a déjà été approuvé par le comité le 30 octobre 2018.

En raison de l'élaboration d'un nouveau plan comptable, la comparaison directe avec les comptes 2018 n'est pas possible.

Le comité de la SAR prévoit une **perte** de CHF 2'435.- pour 2019.

L'IGRP et l'IGPTR critiquent que plus de 50% des dépenses concernent des frais administratifs qui pourraient être utilisés pour des projets.

L'IGRP et l'IGPTR visent une adaptation des statuts afin que le délai de soumission des motions soit raccourci (actuellement il est de 80 jours avant l'AG) et que la responsabilité de l'approbation du budget passe à l'AG.

11. Divers

La CI Ergonomie reconsidère également ses structures en raison de la stratégie de formation continue modifiée de la CI Ergonomie.

Pour terminer, la présidente remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale.

Stephanie Garlepp lève l'assemblée générale à 13h10.

SAR - Swiss Association of Rehabilitation



Helene Rebsamen
Responsable du secrétariat de la SAR
Procès-verbal

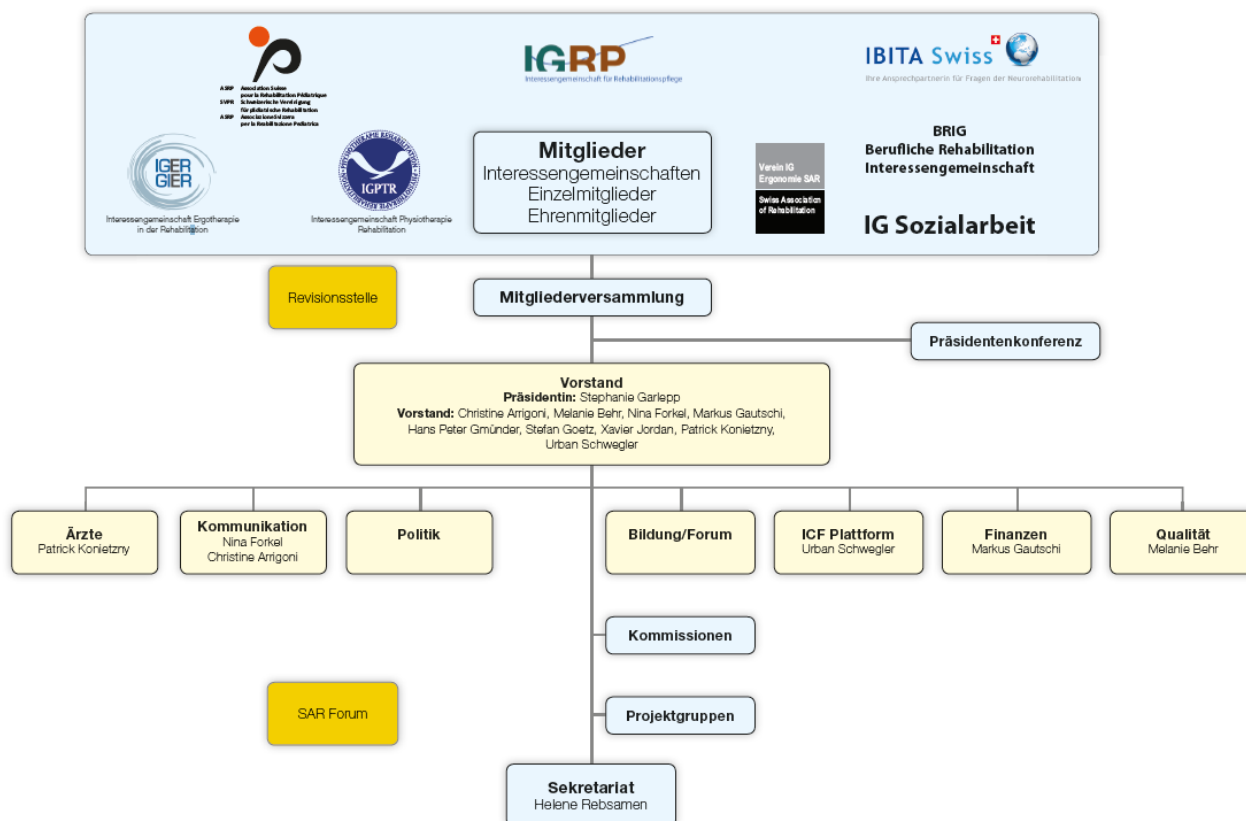
Point 3: Rapport annuel 2019 du comité

Rapport annuel 2019 du comité

Le comité de la SAR

Au cours de l'exercice passé, 4 séances du comité avaient lieu en tout.

L'organigramme se présente comme suit :



Catégorie de membre	Effectif Membres directs SAR (01.01.2020)	Entrées 2019	Sorties 2019
Médecin	66	1	9
Communautés d'intérêt	7	0	1
Membres d'honneur	3	0	0
Professionnels de la santé	79	2	13
Cliniques / réadaptation / institutions	40	1	1
Total	195	4	24

Séances stratégiques et de restructuration avec les CI

En 2019, nous reprenons les thèmes et l'esprit des rencontres stratégiques de 2018 en développant continuellement la nouvelle structure et la nouvelle organisation planifiées de la SAR. Le comité de la SAR et les présidents des communautés d'intérêts examinaient des options en relation avec le contenu et l'organisation en se basant sur les séances de l'année dernière. L'accent est, entre autres, mis sur l'interprofessionnalité, sur la gestion des connaissances, sur la multiprofessionnalité optimisée et sur l'échange en ce qui concerne les thèmes qui touchent tout le monde, ainsi que sur la transparence.

Stephanie Garlepp

Forum de la SAR 2019

Notre Forum de cette année se déroulait le 16.05.2019 dans le cadre du congrès annuel de reha suisse à Sion. La CRR Sion fêtait son 20ème anniversaire. En plus de la SAR, la SSNR était également société invitée au congrès MPR. La journée était dédiée aux thèmes Paraplégie, Apprentissage moteur, Amputation et Neuroréadaptation.

La SAR offrait d'excellents exposés et ateliers dans le domaine de l'apprentissage moteur avec un bon échange constructif et des réactions très positives.

Cette journée avec ses thèmes captivants et orientés vers l'avenir démontrait une nouvelle fois de manière impressionnante à quel point la SAR est capable de rester à la pointe de la réadaptation et de vivre et de promouvoir la collaboration interprofessionnelle en se mettant en réseau avec d'autres acteurs pertinents en réadaptation.

Stephanie Garlepp

ICF Plattform

La plateforme CIF de la SAR ne se comprend pas seulement comme interlocuteur pour les professionnels de la santé en cas de questions tout autour de la CIF, mais elle se consacre notamment aussi au développement, à la dissémination et à l'implémentation d'une approche axée sur la participation qui reflète les éléments centraux du processus de réadaptation : interprofessionnalité, approche biopsychosociale, orientation vers les objectifs, traitements centrés sur le patient. En établissant cette approche, la plateforme CIF souhaite contribuer à une meilleure coordination de prestations de réadaptation et faire le lien entre les professions et les contextes tout en créant une base systématique pour la mise en œuvre des objectifs de réadaptation qui sont centraux pour le patient.

Pour le groupe de travail, l'année 2019 était d'une part sous le signe du changement (Urban Schwegler a repris la présidence du groupe et le siège au comité de la SAR de Klaus Schmitt) et d'autre part sous le signe de la poursuite du travail continu dans les groupes de travail spécifiques aux thèmes Documentation des objectifs, Connaissances de base et guide ainsi que Médecine d'assurance. La 8ème Journée des utilisateurs CIF avait par ailleurs lieu au REHAB Bâle en avril 2019.

GT Documentation des objectifs

Le groupe de travail Documentation des objectifs était occupé à élaborer une approche basée sur la CIF et axée sur la participation concernant la définition des objectifs, la planification des interventions et l'évaluation des objectifs en réadaptation. Il présentait cette approche au comité de la SAR en janvier. Par la suite, une stratégie de développement, de dissémination et d'implémentation était définie. En plus de la présentation de l'approche lors de congrès d'acteurs centraux dans le contexte suisse de la réadaptation (ANQ, SAR, SwissReha), on formulait l'objectif de soumettre un papier de la SAR dans le Bulletin des médecins suisses à moyen terme et, à long terme, de soutenir

une demande de projet de test et d'implémentation du modèle dans certaines cliniques de réadaptation. Cette demande devra être soumise au Fonds national suisse. La réalisation de ces objectifs définissait le travail du groupe de travail au cours de cette année et sera également la tâche centrale pour l'année suivante.

GT Connaissances de base et guide

Après l'élaboration d'un concept de formation avec différents modèles CIF qui sont proposés en externe (p.ex. Journées des utilisateurs CIF) ou en interne (p.ex. dans des institutions), le groupe de travail se consacrait surtout au développement du contenu du matériel de cours et à la génération d'un pool d'intervenants pour la future organisation des modules de formation CIF.

GT Médecine d'assurance

Le groupe de travail Médecine d'assurance s'occupait en détail de questions concernant la dissémination, l'implémentation et l'applicabilité de la Mini ICF-APP dans l'expertise psychiatrique.

8ème Journée des utilisateurs CIF „La participation CIF comme objectif en réadaptation : All Talk, No Action ?“

La Journée des utilisateurs CIF organisée le 29 avril 2019 au REHAB Bâle attirait une large palette de professionnels de la santé et se penchait sur des questions et défis lors de la mise en œuvre d'une procédure basée sur la CIF et axée sur la participation dans le cadre de la réadaptation et de l'intégration. Le thème était abordé avec différentes conférences en plénière sous l'angle des personnes concernées, sous l'angle de la recherche et de la pratique et ensuite approfondi dans des groupes de travail spécifiques aux groupes professionnels, dans des ateliers interprofessionnels et pour finir dans le cadre d'une table ronde. Cela permettait de constater que la participation est d'une part comprise comme objectif central en matière de réadaptation et d'autre part comme implication des personnes concernées dans une structuration active d'un processus de réadaptation et d'intégration. En premier lieu, la participation décrit toutefois le sens très individuel de la vie des intéressés et devrait par conséquent être au centre des efforts des prestataires de services et des répondants des coûts impliqués dans la réadaptation.

Les obstacles pour la mise en œuvre d'une réadaptation et intégration axées sur la participation étaient identifiés à différents niveaux. Ainsi, les objectifs de participation en réadaptation sont souvent considérés comme abstraits et difficilement mesurables et il manque une preuve de recherche pour la plus-value d'une gestion de réadaptation basée sur la CIF et axée sur la participation. Un autre problème est le manque de communication et de documentation sur les informations pertinentes pour la réalisation des objectifs concernant les liens entre les professionnels et les contextes (aigu – stationnaire – ambulatoire). Finalement, la mise en œuvre d'un processus de réadaptation et d'intégration axé sur la participation durable échoue souvent aussi à cause de conditions-cadres légales et institutionnelles. La sensibilisation des décideurs de la politique de santé en ce qui concerne le rôle central de la participation pour toutes les parties impliquées dans le système de santé, mais notamment pour les personnes concernées, était par conséquent identifiée comme préoccupation centrale pour les futures Journées des utilisateurs.

Urban Schwegler

Rapport annuel 2019 Ressort qualité / modèle tarifaire ST Reha

Cette année, l'ANQ publiait pour la deuxième fois les résultats du plan de mesure national Réadaptation modules 2 & 3. Le 3 septembre 2019, les données de 2017 étaient publiées sur le site internet de l'ANQ. Jusqu'alors, les cliniques avaient une nouvelle fois la possibilité de commenter leurs propres résultats. La qualité des données des cliniques et des hôpitaux a enregistré une nouvelle hausse par rapport à l'année précédente. Dans les cinq domaines de réadaptation, la capacité fonctionnelle à réaliser les activités de la vie quotidienne s'est dans l'ensemble améliorée entre l'admission et la sortie de réadaptation chez les patientes et patients de toutes les cliniques. Dans

plus de 90% des cas, l'objectif de participation (qui concerne souvent le logement à domicile) fixé avec le patient au début de la réadaptation a par ailleurs été atteint.

Lors de la livraison des données, l'ANQ n'adoptera partiellement pas les directives de ST Reha en 2020. L'ANQ n'adopte par exemple pas les directives de ST Reha liées au regroupement des cas lorsqu'un cas est réadmis ou retransféré dans la même clinique dans les 18 jours ouvrables suivant la sortie. Par conséquent, la directive de l'ANQ reste inchangée : si le patient est transféré plus de 24h dans un hôpital, le cas est défini comme drop-out et traité comme un nouveau cas à la réadmission. Dans ce contexte, il y a une exception : un transfert planifié dans un hôpital de soins aigus (séjour intermédiaire planifié). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de procéder à de nouvelles mesures d'admission et de sortie. Avant leur transmission, les données du cas (surtout les données de la statistique de l'OFS) doivent être regroupées en un seul cas par les cliniques.

Pour 2021, le plan de mesure Réadaptation sera modifié. Les modules (M2 & M3) seront supprimés et la répartition se fera par domaine de réadaptation. Cela englobe encore d'autres modifications qui seront publiées dans les nouveaux manuels des données et des procédures au printemps 2020.

En ce qui concerne la structure tarifaire pour la réadaptation hospitalière, ST Reha, la saisie et la livraison des données ont été modifiées. L'accent est mis sur des codes CHOP spécifiques à la réadaptation, et cela par analogie avec les codes CHOP de la somatique aiguë. Par ailleurs, des codes ICD 10 encodent les diagnostics et les symptômes et permettent d'illustrer la complexité médicale des patientes et patients durant un séjour actuel. Cela implique de plus en plus de connaissances de codage poussées et donc des codeuses et des codeurs expérimentés. Pour que la réadaptation puisse être représentée de manière conforme aux prestations, les codes CHOP actuels ne suffisent pas toujours. Jusqu'en septembre 2019, il était possible de demander d'autres codes CHOP qui pourraient ensuite éventuellement être utilisés en 2024. Les codeuses et les codeurs s'organisent de plus en plus souvent en groupes de travail dans l'objectif d'échanger leurs expériences et de discuter de thèmes spécifiques du codage qui sont particuliers en réadaptation. Entre autres, SW!SS REHA met une plateforme à disposition du groupe de travail ST Reha afin de permettre un échange régulier grâce à des réunions d'experts.

Melanie Behr

Le secrétariat de la SAR

Depuis 2006, le secrétariat de la SAR est géré par wamag | Walker Management AG à Sursee sur le plan administratif. Il est à la disposition du comité pour toutes les tâches administratives et organisationnelles. La secrétaire générale prépare l'ordre du jour des séances du comité, y participe et effectue, sur mandat du comité, les tâches qui en résultent.

Par ailleurs, le secrétariat gère la base de données des membres, il est responsable de la gestion du site internet, crée la newsletter électronique et assume la responsabilité d'une comptabilité correcte. Depuis 2012, Helene Rebsamen est responsable du secrétariat de la SAR.

Les mots personnels de la présidente

Comme vous l'avez sans doute déjà entendu via différents canaux et également lu dans le rapport annuel, quelques changements sont actuellement en cours au sein de la SAR. Le thème unifiant et qui n'est pas du tout remis en question reste l'interprofessionnalité vécue par la SAR et dont l'optimisation et l'implémentation dans le travail quotidien représente un objectif majeur.

La réadaptation se développe toutefois bien entendu sans cesse et cela à différents niveaux : professionnel, tarifaire et politique. Il faut donc s'accrocher et optimiser l'orientation afin de ne pas seulement garder la cadence mais de pouvoir participer proactivement à la structuration.

Après des annonces de sortie de quelques communautés d'intérêts et le souhait d'avoir plus de transparence et de participation, nous renouvellerons ainsi dans un premier temps le comité de la SAR afin de donner la possibilité aux présidents des CI d'y siéger.

Je profite de cette occasion pour remercier mes collègues du comité ainsi que les collègues du comité et les présidents des communautés d'intérêts pour leur soutien actif et leur immense engagement en faveur de la SAR et cela aussi par ces temps agités.

Des félicitations sont adressées à Helene Rebsamen et à son équipe pour l'excellente collaboration toujours fiable qui constitue un grand soutien.

Au nouveau comité de la SAR, je souhaite tout de bon et beaucoup de finesse pour relever les futurs défis.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à tous les membres et sponsors pour leur engagement en faveur de la collaboration interprofessionnelle en réadaptation.

SAR - Swiss Association of Rehabilitation



Stephanie Garlepp
Présidente SAR

Point 4 : rapports 2019 des communautés d'intérêt

Communautés d'intérêt ergothérapie en réadaptation (GIER)

En 2019, le GIER (Groupe d'intérêts ergothérapie en réadaptation) proposait deux rencontres professionnelles d'une journée et deux rencontres professionnelles d'un demi-jour à ses 95 membres individuels (dont 7 membres du comité) et 30 membres collectifs.

Fragile Suisse se présentait ensuite lors de l'assemblée générale en mars. En mai, des membres suivaient une formation continue sur la maladie sclérose en plaques à Valens. Pour la première fois lors du congrès de l'association suisse des ergothérapeutes (ASE) à Lugano, il y avait une rencontre professionnelle du GIER dédiée au thème «La robotique contre l'activité – une contradiction ?». La dernière rencontre professionnelle de l'année avait lieu en octobre à Bellikon et se penchait sur le thème «Les évaluations en neurologie».

En 2019, l'objectif interne était la numérisation de la correspondance. Le GIER n'envoie plus de courrier par voie postale. En 2019, beaucoup de temps et de réflexions étaient consacrés à la collaboration avec la SAR et à sa restructuration.

Le grand objectif pour 2020 sera l'optimisation de la présence en ligne et la restructuration du site internet. Cette année encore, le GIER mettra l'accent surtout sur les rencontres professionnelles où les membres peuvent suivre des formations continues et faire du réseautage. Au cours de l'année, quatre rencontres professionnelles d'une journée sont prévues.

Un autre objectif pour 2020 sera de clarifier la collaboration avec la SAR, respectivement de l'avenir commun. L'interlocutrice pour la SAR reste Alexandra Menig.

Zihlschlacht, 16.02.2020
Alexandra Menig
Présidente du GIER

Clinique de réadaptation Zihlschlacht
Hauptstrasse 2-4
8588 Zihlschlacht
a.menig@rehaklinik-zihlschlacht.ch
Tél. +41 71 424 37 43

Communauté d'intérêts Physiothérapie Réadaptation (IGPTR)

L'IGPTR (Communauté d'intérêts Physiothérapie Réadaptation) est une organisation faîtière regroupant 4 communautés d'intérêts :

- IGPTR-N (Neurologie)
- IGPTR-B (Appareil locomoteur)
- IGPTR-P (Cardiologie et/ou pneumologie)
- IGPTR-A (Aigu stationnaire)

Nombre de membres au 31.12.2019 :

- IGPTR : 33 membres collectifs, 13 membres extraordinaires
- IGPTR-P : Sortie à la fin 2019
- IGPTR-N : 97 membres individuels
- IGPTR-B : 32 membres individuels
- IGPTR-A : 22 membres individuels

Les activités de 2019 en quelques mots-clés :

- Séances du comité de l'IGPTR (env. tous les 2 mois)
- Assemblée générale de l'IGPTR, 21 mars 2019 à l'hôpital universitaire Zurich
- Retraite de l'IGPTR en juillet 2019
- Rencontre de l'IGPTR le 28 novembre 2019 à la clinique de réadaptation de la SUVA à Bellikon
- Soutien dans le cadre des projets des communautés d'intérêts
- Collaboration et participation aux conférences et à l'AG de la SAR

Voici quelques détails de la rencontre annuelle traditionnelle de l'IGPTR. Les membres de l'IGPTR se rencontraient le 28 novembre à la clinique de réadaptation de Bellikon. L'hôte René Bolzern et le médecin-chef Dr méd. Ch. Sturzenegger souhaitaient la bienvenue aux invités et ouvraient la rencontre dédiée au thème «Physio smart – se défaire de vieux schémas». Après différents exposés le matin, les participants avaient l'occasion de visiter librement les 6 stands, de se renseigner en cas d'intérêt et de discuter : 1) Dr Jens Bansi, «La dose détermine l'entraînement». 2) Emanuel Brunner, «Pourquoi nous devons arrêter de rendre le M. transversus abdominis responsable du mal de dos». 3) Prof. Dr Cécile Ledergerber, «Curriculum 2020 ZHAW». 4) Angelo Colannino, «Rheumafit.ch, la plateforme en ligne». 5) Dr Clare Maguire, «L'apprentissage moteur – hands on contre hands off». 6) Anastasios Manettas / Nico Greco, «Le processus de décision clinique». Les discussions menées auprès des différents stands thématiques étaient constructives et engagées.

Le comité de l'IGPTR était réélu le 21.02.2019 pour un mandat de deux ans. Il est composé d'Antoinette Blanc, Esther Kramer, Christine Meier, Christian Preschke, Florian Erzer, René Bolzen et Franc Morshuis.

Je profite de cette occasion pour remercier également les nombreuses personnes engagées qui soutiennent activement l'IGPTR. De nombreux projets sont également en cours dans les différentes CI, on applique du savoir-faire professionnel et des prestations grandioses sont fournies qui sont présentées lors des différentes assemblées générales des CI ou à l'occasion de la rencontre de l'IGPTR.

Le plan des activités 2020 de l'IGPTR se présente comme suit :

- Séances du comité de l'IGPTR (env. tous les 2 mois)
- Assemblée générale de l'IGPTR, 21 avril 2020
- Retraite de l'IGPTR en juin 2020
- Rencontre de l'IGPTR le 02.12.2020 à Nottwil
- Soutien dans le cadre des projets des communautés d'intérêts

Franc Morshuis
Président de l'IGPTR
Directeur Aqualon Therme Betriebs GmbH
Bergseestrasse 59
D-79713 Bad Säckingen
+49 7761 560 860 (G)
+41 76 346 40 56 (M)
f.morshuis@aqualon.de

Communauté d'intérêts pour les soins de réadaptation (IGRP)

Comité

Le comité de l'IGRP (Communauté d'intérêts pour les soins de réadaptation) s'est réuni pour quatre séances régulières en tout afin de se pencher en détail sur les thèmes des soins de réadaptation.

- En avril, le comité rendait visite aux cliniques Valens, site de Valens. La directrice des soins Sylvana Gläser présentait le plan de carrière que les cliniques Valens appliquent de manière interprofessionnelle. En septembre, nous avons l'occasion de nous échanger avec Isabella Herr (direction des soins) à la clinique Schloss Mammern. Lors de ces rencontres importantes et intéressantes, nous, en tant que comité, nous avons aussi l'occasion de découvrir les thèmes (professionnels, interprofessionnels, de politique professionnelle, liés à la formation, etc.) qui préoccupent les cliniques.
- En décembre, nous rencontrons Luise Menzi (responsable Réadaptation ANQ) pour un échange. Il s'avère qu'actuellement, aucun/-e infirmier/-ère ne siège dans les commissions de l'ANQ. L'information que la révision et le complément de la LAMal (art. 58) modifiera les tâches de l'ANQ (jusqu'à présent assurance de la qualité, benchmark, groupes d'experts pour FMI et EBI) suscitait des discussions. Les modifications valables à partir de 2021 sont actuellement en discussion. On parle d'une commission fédérale pour la qualité qui devra développer des indicateurs de qualité, mais également des études, des programmes et des projets et qui pourra, le cas échéant, aussi prononcer des sanctions en cas de violation de la convention. Un point positif est certainement le fait qu'à l'avenir, des représentants des patients devront également y siéger. À partir de 2020, l'échange avec Luise Menz devra être planifié régulièrement.
- Grâce à l'affiliation comme membre collectif de l'ASI, notre comité accède à des informations et projets importants.
- Dans le cadre d'une retraite, nous discutons de nos tâches et responsabilités en décidant de répartir la présidence en une co-présidence partagée entre Luk De Crom et Claudia Gabriel. Nous assurons ainsi que les deux ressorts disposent d'interlocuteurs clairs également vers l'extérieur.
- Barbara Studer a décidé de quitter le comité pour la fin 2019. Nous regrettons cette décision. En tant que représentante d'une institution de formation, elle apportait d'importantes contributions concernant l'offre et les besoins.

Répartition des ressorts

Co-présidence	Claudia Gabriel et Luk De Crom
Représentation de l'IGRP au sein de l'ASI	Luk De Crom
Ressort „Mise en réseau et communication“	Christine Arrigoni Luk De Crom Christian deBoitte
Ressort „Connaissances-développement-formation“	Claudia Gabriel Karin Roth Barbara Studer Tamara Lenherr
Comité de la SAR et ressort formation Plateforme CIF de la SAR	Christine Arrigoni Claudia Gabriel
Gestion du site internet et du compte Facebook	Karin Roth et Christian deBoitte

Assemblée générale 2019

L'AG 2019 avait lieu avant le Symposium des soins Rehabilitation Care.
En plus du comité (sept personnes), neuf membres participaient à l'AG.

Politique de santé

Groupe suisse de travail pour la réadaptation SAR :

Durant l'année sous revue, le comité de la SAR se rencontrait à plusieurs reprises.

Lors des séances du comité, on discutait surtout de la marche à suivre concernant la réorientation de la SAR puisque les contenus, les objectifs et les attentes réciproques entre les CI et le comité sont différents.

- Conférence des président/-es de la SAR et stratégie de la SAR

En 2019, plusieurs rencontres stratégiques avaient lieu afin de tirer au clair la réorientation avec les CI et le comité actuel.

Lors de la dernière séance en novembre, les décisions suivantes étaient prises :

Chaque communauté d'intérêts est représentée au sein du comité de la SAR. Ces représentants se rencontrent pour une première séance le 06.02.2020 afin de discuter de la marche à suivre et de la future structure de la SAR. Quelques membres actuels du comité de la SAR resteront au comité afin d'apporter leur soutien.

Dans une prise de position, nous présentons la position de l'IGRP concernant la coopération et la participation à la conception de la collaboration. L'IGRP sera représentée au sein du nouveau comité de la SAR par Karin Roth.

Dans un premier temps, la CI Physiothérapie Réadaptation n'aura aucun représentant au comité. L'association de réadaptation pédiatrique a annoncé sa sortie de la SAR.

Suite à la séance du mois de février, le comité de l'IGRP décidera de la marche à suivre.

- AG de la SAR et Forum de la SAR

Le Forum de la SAR 2019 avait lieu à la Clinique Réadaptation dans le cadre du congrès de Reha Suisse à Sion. Lors d'un exposé principal, Heidrun Gattinger (spécialiste en sciences infirmières, haute école spécialisée St-Gall) présentait les résultats de sa dissertation (compétences kinesthésiques du mouvement dans les soins – comment les évaluer ?). Dans le cadre d'un atelier concernant l'aide au mouvement en réadaptation et en soins infirmiers, Stephan Behr (expert en soins infirmiers, Rehab Bâle) examinait les aspects que les infirmiers intègrent et prennent en compte lors de leur travail quotidien.

Plateforme CIF :

La plateforme CIF de la SAR est un groupe de travail interprofessionnel qui, en plus de s'occuper des éléments de fond, organise régulièrement la journée des utilisateurs CIF (informations sous : <https://www.sar-reha.ch/icf-plattform.html>). La représentation des soins infirmiers/IGRP est assurée par Claudia Gabriel et Isabella Herr.

Dans la plateforme CIF, différents sous-groupes se sont formés :

- CIF Connaissances de base et guide : Entre autres, la formation de base d'un jour proposée par le Dr Hans Peter Rentsch jusqu'à présent, est préparée par un groupe interprofessionnel et organisée pour la première fois en 2020.
- GT Documentation des objectifs : Évalue et adapte les catégories d'objectifs actuels valables pour l'ANQ réadaptation.
- GT Expertise, médecine d'assurance : Se penche sur les exigences spécifiques aux assurances et élabore des contenus dans le sens d'un Mini-ICF-Core Set pour ce domaine.
- GT AWT Basel_ Organisation : Ce groupe organise et coordonne la journée des utilisateurs (AWT). La journée des utilisateurs avait lieu le 30.4. 2019 au Rehab Bâle sur le thème "Participation-All Talk-No Action". Le matin, l'IGRP organisait un atelier sur le thème "Participation dans mon travail quotidien". Geraldine Jacquet, Rehaclinic, présentait le concept des soins mobiles où des infirmiers assurent un suivi de soins infirmiers pour les patients et leurs proches après la réadaptation en milieu hospitalier.

Ressort Connaissances-développement-formation

Gestion des connaissances :

Forum professionnel :

Melanie Krähenbühl (infirmière, stomathérapeute, centres de réadaptation zurichoises, site de Davos) suggérait au comité de se pencher sur le thème des patients avec une stomie en réadaptation. Les patientes et patients passent de plus en plus vite des soins aigus à la réadaptation où ils dépendent de spécialistes professionnels et compétents qui accompagnent l'ensemble du processus également en vue de la sortie. Le 8 novembre, des personnes intéressées s'échangeaient à la haute école Zurich au sujet des défis liés aux patients avec une stomie. Il est prévu de s'échanger régulièrement et de proposer des formations continues. Le contact est établi entre les présidentes de l'Association Suisse des Stomathérapeutes (ASS) et de l'IGRP et on discute d'une déclaration d'intention de collaboration.

MAS Rehabilitation Care en collaboration avec la HES Careum (anciennement Kalaidos)

En 2019, quatre collègues ont terminé avec succès le MAS (Master Advanced Studies) Rehabilitation Care. Dans le cadre de leurs travaux de master, ces collègues se penchaient sur des thèmes liés aux soins de réadaptation. Il est prévu qu'ils présentent leur travail de master lors du Symposium de soins Rehabilitation Care 2021.

En 2020, le nouveau module "Bases de la réadaptation" devrait être lancé. Malgré des contenus captivants, seulement deux personnes intéressées se sont inscrites jusqu'à présent. Au cours du module, des représentantes des différents domaines de réadaptation (cardiovasculaire, musculo-squelettique, oncologique, pulmonaire, neurologique, etc.) donneront des informations sur les mandats de soins et sur la collaboration interprofessionnelle. L'équipe des centres de réadaptation zurichoises, site de Davos, et des représentants de Swiss Parkinson Disease Nurses Specialists ont pu être recrutés pour la collaboration. Par ailleurs, Karin Roth et Claudia Gabriel se chargeront d'une partie des jours du module.

Collaboration avec la société de discipline académique Soins de réadaptation

En mars, le troisième Symposium de soins Rehabilitation Care pouvait pour la première fois être organisé au Zürcher Volkshaus. Après la fin de la collaboration avec l'hôpital cantonal de Lucerne, nous nous mettons en réseau avec l'association pour les sciences infirmières qui nous apportait un excellent soutien organisationnel avec le groupe d'organisation (société de discipline académique Soins de réadaptation : Brigitte Seliner, Myrta Kohler, Susanne Suter-Riederer et IGRP : Claudia Gabriel).

En plus de la présentation de quatre travaux de master relatifs aux soins de réadaptation, deux pionnières des sciences infirmières (Romy Mahrer et Maria Müller Staub) donnaient des informations sur l'APN et sur les rôles étendus en soins de réadaptation ainsi que sur les soins thérapeutiques et mobilisateurs complémentaires (STMC). En la personne de Marit Kirkevold, nous avons pu recruter une spécialiste en sciences infirmières reconnue sur le plan international qui a élaboré des bases importantes concernant le rôle et le mandat des soins infirmiers chez des personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral. Dans son exposé, elle expliquait d'importants aspects par rapport au bien-être psycho-social après la sortie suite à un séjour hospitalier.

Suite à la décision des comités de l'APSI et de l'IGRP de poursuivre la collaboration, la planification 2021 a déjà commencé. Le quatrième Symposium de soins Rehabilitation Care aura lieu le 23 mars 2021 au Zürcher Volkshaus.

Le développement de la brochure démontrant la gamme complète et la diversité des rôles en soins de réadaptation est sur la bonne voie. En raison de problèmes de ressources humaines, nous pouvons répartir notre contenu en grands axes seulement à partir du mois de décembre 2019. Au sein de ce groupe de travail, Myrta Kohler travaille pour la société de discipline académique Soins de réadaptation et Tamara Lenherr, Karin Roth et Claudia Gabriel pour l'IGRP. Il est prévu de présenter la brochure le 5 novembre dans le cadre d'une manifestation et de valoriser l'année des soins

infirmiers en visualisant tout ce que les soins de réadaptation englobent dans les différentes cliniques.

Ressort Mise en réseau et communication

ASI :

La collaboration avec notre association professionnelle était encore consolidée et renforcée. L'IGRP est perçue comme un partenaire important pour toute question liée à la réadaptation et elle est par conséquent régulièrement sollicitée dans ce domaine. Christian De Boitte et Luk De Crom représentaient l'IGRP lors de l'assemblée des délégués et lors des conférences des présidents.

Nous pouvions prendre position sur la révision du document de positionnement „Les soins infirmiers en Suisse – perspectives 2020“. Dans ce contexte, nous mettions l'accent sur les particularités des soins de réadaptation et de la pratique dans nos établissements sans toutefois négliger la vue globale d'une pratique professionnelle des soins infirmiers.

Luk De Crom représentait l'ASI lors de la conférence „ST-Reha 2020 -777 jours : Sommes-nous prêts?“, une conférence convoquée par Plateforme-Reha sur la situation de l'introduction du nouveau système tarifaire. Dans le cadre d'une table ronde, Luk De Crom pouvait présenter les exigences des soins de réadaptation. Il tirait l'attention sur la nécessité d'une pratique professionnelle également dans ce contexte et soulignait l'importance d'une bonne documentation du processus de soins axé sur le patient.

Dans le réseau STMC (un réseau mis en place sur la base du projet "Soins de réadaptation" de Plateforme-Reha), l'IGRP était représentée par Luk De Crom. D'autres contacts de ce réseau sont la société de discipline académique Réadaptation, la société de discipline académique Gériatrie aiguë, Swiss Nurse Leaders, l'ASI ainsi que les membres de l'ancien groupe de projet STMC. Les tâches du réseau sont de coordonner les intérêts et de faire harmoniser les efforts.

Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM)

L'ASSM a mis en place un groupe de travail pour la révision des directives médico-éthiques "Décisions de réanimation" sous la direction du Prof. Dr méd. Reto Stocker, Zurich. Dans ce groupe de travail, les soins de réadaptation sont représentés par Luk De Crom. En tant que membre de la commission d'éthique clinique de l'hôpital pédiatrique de Zurich et de la commission de réanimation de l'hôpital pédiatrique de Zurich, il apporte un savoir-faire spécifique et peut intégrer les souhaits des soins infirmiers en réadaptation et en pédiatrie dans le groupe de travail. Le groupe de travail a débuté son travail début 2019 et se réunira probablement encore jusqu'à fin 2020.

Plateforme-Reha

PLATEFORME-REHA.CH est une association professionnelle qui a son siège à Lausanne et qui a pour objectif de fédérer toutes les institutions publiques et privées actives dans le domaine de la réadaptation en Suisse afin de promouvoir la réadaptation et ses différentes disciplines du point de vue des pratiques professionnelles et de défendre les intérêts communs auprès des partenaires nationaux. En 2019, l'IGRP était mise en réseau avec cette association professionnelle via l'ASI. Cette mise en réseau était déclenchée par le projet "Soins de réadaptation" qui était mené sous le terme "STMC" jusqu'en mai 2019. Le projet renommé sur proposition de l'IGRP a pour objectif d'élaborer une définition des soins de réadaptation acceptée sur le plan national. L'IGRP (via Luk De Crom) et la société de discipline académique Réadaptation suivent l'évolution de ce projet avec grand intérêt et l'IGRP collabore activement au sein d'un sounding-board. Selon les dernières informations, il fallait considérablement redimensionner le projet pour des raisons d'économie. En vue du résultat, la société de discipline académique Réadaptation et l'IGRP gardent une position critique en ce qui concerne cette évolution et ils partent du principe que dans ces nouvelles circonstances, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs très ambitieux.

RP / communication

Site internet :

D'ici au plus tard le 1.2.2020, un nouveau site internet de l'IGRP sera mis en ligne sous l'adresse «igrp.clubdesk.com». Cela se passera via la plateforme gratuite «Clubdesk». Cette plateforme permet une gestion extrêmement effective et efficace et la représentation de contenus pertinents de l'IGRP. À l'avenir, il sera par ailleurs possible de mieux représenter les contenus du site internet via une tablette ou un téléphone portable.

Membres au 31 décembre 2019 :

Membres individuels	58 infirmiers/-ères
Membres collectifs	32 cliniques membres, institutions publiques, associations privées
Membres d'honneur	1

Nous profitons de l'occasion pour remercier le comité pour la collaboration très engagée et collégiale. Nous adressons nos meilleurs vœux à Barbara Studer pour son avenir en la remerciant cordialement pour la bonne collaboration.

À tous les membres qui contribuent régulièrement activement au développement de l'IGRP, nous adressons nos remerciements les plus cordiaux.

Réservez la date !

La prochaine AG suivie du Symposium de soins Rehabilitation Care au Zürcher Volkshaus aura lieu le 23 mars 2021.

Janvier 2020
Claudia Gabriel et Luk De Crom
Co-présidence IGRP

Communauté d'intérêt pour le Travail Social

Interlocutrice de la CI Travail social pour la SAR :

Cordula Ruf-Sieber, Responsable du Service de conseils, Centre suisse des paraplégiques, Guido A. Zäch Strasse 1, 6207 Nottwil

Nombre de membres par catégorie de membres :

- Maison Selun, Walenstadt (institution de l'ovwb)
- 6 cliniques :
 1. REHAB Bâle
 2. Clinique Rheinburg Walzenhausen
 3. Clinique Adelheid AG, Oberägeri
 4. Centre de réadaptation Affoltern am Albis
 5. Clinique Schloss Mammern
 6. CSP Nottwil
- Pas de membres individuels

Activités 2019 :

Participation à la rencontre de la SAR avec AG le 16.6.2017 à Morat.

La CI Travail social organise chaque année deux rencontres d'échange d'expériences. La rencontre de printemps avait lieu au REHAB Bâle et la rencontre d'automne dans la Maison Selun à Walenstadt. L'organisation et la tenue des rencontres incombent à l'organisateur.

- L'affiliation à l'association professionnelle de travail social dans la santé (sa'ges). La CI Travail social est définitivement sous l'égide de sa'ges. L'affiliation à la SAR dépend de la clinique concernée (place de travail).
- Les cotisations des membres, notamment les cotisations doubles chez la SAR.
- La complexité croissante des cas et la professionnalité impérativement nécessaire qui en découle pour le travail social, l'implication de juristes qui devient de plus en plus nécessaire.
- L'importance de la mise en réseau avec d'autres organismes, également à l'étranger. Questions transfrontalières (frontaliers).
- Les conséquences de révisions des lois dans la pratique.
- La situation, les changements et les conséquences dans les différentes cliniques.
- La structure de rencontres futures (thèmes généraux concernant le travail social et thèmes «spécifiques aux cliniques» (paraplégie, neuro, ortho, etc.).

C'est avec joie qu'en 2019, la nouvelle directrice du REHAB Bâle, Madame Susanne Weber, et la nouvelle directrice de la clinique Balgrist, Madame Dagmar Schmidt, ont pu être accueillies.

Projets et objectifs 2020 :

L'organisation du groupe de travail Travail social dans le cadre de la DMGP à Nottwil.

Deux rencontres d'échange d'expériences sont de nouveau prévues.

L'augmentation du nombre de membres de la CI Travail social reste un objectif important.

Nottwil, 14.02.2020 Cordula Ruf-Sieber, Centre des paraplégiques Nottwil

Point 5: approbation des comptes annuels 2019 et du rapport des réviseurs

Le comité demande l'approbation des comptes annuels 2019 et du rapport de révision.

a) Bilan

Bezeichnung	Bilanz 31.12.2019	Bilanz 31.12.2018
AKTIVEN		
Umlaufvermögen		
Flüssige Mittel		
1020 St. Galler Kantonalbank	130'041.06	137'182.77
Total Flüssige Mittel	130'041.06	137'182.77
Forderungen aus Lieferungen/Leistungen		
1100 Forderungen Lieferungen/Leistungen	600.00	15'000.00
1109 Delkredere	0.00	-500.00
Total Forderungen aus Lieferungen/Leistungen	600.00	14'500.00
Aktive Rechnungsabgrenzung		
1300 Bezahlter Aufwand Folgejahr	338.95	284.95
Total Aktive Rechnungsabgrenzung	338.95	284.95
Total Umlaufvermögen	130'980.01	151'967.72
Total AKTIVEN	130'980.01	151'967.72
PASSIVEN		
Kurzfristiges Fremdkapital		
Verbindlichkeiten Lieferungen/Leistungen		
2009 Verbindlichkeiten Lieferungen/Leistungen	9'500.70	14'951.15
Total Verbindlichkeiten Lieferungen/Leistungen	9'500.70	14'951.15
Passive Rechnungsabgrenzung		
2300 Noch nicht bezahlter Aufwand	697.00	785.45
2301 Erhaltener Ertrag Folgejahr	6'500.00	16'500.00
Total Passive Rechnungsabgrenzung	7'197.00	17'285.45
Total Kurzfristiges Fremdkapital	16'697.70	32'236.60
Langfristiges Fremdkapital		
Rückstellungen		
2050 Rückstellungen (alt)	0.00	43'000.00
2600 Rückstellungen	39'000.00	0.00
Total Rückstellungen	39'000.00	43'000.00
Total Langfristiges Fremdkapital	39'000.00	43'000.00
Organisationskapital		
Organisationskapital		
2100 Kapital Verband (alt)	0.00	71'946.31
2800 Kapital Verband	76'731.12	0.00
Total Organisationskapital	76'731.12	71'946.31

Bezeichnung	Bilanz 31.12.2019	Bilanz 31.12.2018
Total Organisationskapital	76'731.12	71'946.31
Ergebnis (Gewinn + / Verlust -)	-1'448.81	4'784.81
Total PASSIVEN	130'980.01	151'967.72

b) Compte de résultat

Bezeichnung	Erfolgsrechnung 2019	Budget 2019
ERTRAG		
Verband		
Mitgliederbeiträge IG's		
3010 Sockelbeiträge	2'401.00	2'400.00
3011 natürliche Personen	10'460.00	10'200.00
3012 juristische Personen	4'400.00	2'200.00
Total Mitgliederbeiträge IG's	17'261.00	14'800.00
Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder		
3020 Health Professionals	5'250.00	5'600.00
3021 Ärztinnen	7'400.00	8'000.00
3022 Kliniken Institutionen	12'300.00	12'300.00
Total Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder	24'950.00	25'900.00
Total Verband	42'211.00	40'700.00
Kommunikation		
3200 Sponsorenleistungen	6'500.00	15'000.00
Total Kommunikation	6'500.00	15'000.00
Bildung		
3400 Kurse	14'125.00	16'000.00
3410 Forum	0.00	0.00
3420 Kongress	750.55	500.00
Total Bildung	14'875.55	16'500.00
Übrige Erträge		
3690 Übrige Erträge	0.00	0.00
Total Übrige Erträge	0.00	0.00

Bezeichnung	Erfolgsrechnung 2019	Budget 2019
Erlösminderungen		
3800 Erlösminderungen	0.00	0.00
3805 Verluste aus Forderungen, Veränd. Wertberichtigung	500.00	0.00
Total Erlösminderungen	500.00	0.00
Total ERTRAG	64'086.55	72'200.00
AUFWAND Material und Dienstleistungen		
Verbandsführung		
4000 Sekretariatskosten	34'356.70	37'695.00
4001 Reisespesen Sekretariat	206.75	400.00
4005 Steuerberatung	717.25	500.00
4006 Revision	95.30	200.00
4050 Honorar Vorstand	0.00	0.00
4060 Reisespesen Vorstand	1'003.80	0.00
4062 Sachaufwand Vorstand	227.80	200.00
4070 AHV/IV/EO/ALV	0.00	100.00
4073 Unfallversicherung	2.00	20.00
4079 Quellensteuer	-0.75	0.00
4090 Strategieentwicklung	5'438.31	500.00
Total Verbandsführung	42'047.16	39'615.00
Kommunikation		
4200 Übersetzungen	2'416.80	2'500.00
4210 Website	932.30	2'000.00
4270 Projekte Kommunikation	778.65	500.00
Total Kommunikation	4'127.75	5'000.00
Bildung		
4400 Sekretariat Bildung	6'446.70	10'770.00
4410 Kurse	6'301.20	8'000.00
4420 Forum	156.15	0.00
4430 Kongress	741.65	3'000.00
4470 Projekte Bildung	0.00	500.00
Total Bildung	13'645.70	22'270.00
Total AUFWAND Material und DL	59'820.61	66'885.00
Übr. betrieblicher Aufwand		
Sachversicherungen		
6300 Betriebshaftpflichtvers.	70.00	120.00
6302 Transportversicherung	25.00	50.00
Total Sachversicherungen	95.00	170.00

Bezeichnung	Erfolgsrechnung 2019	Budget 2019
Verwaltungsaufwand		
6500 Bürounkosten	4'539.15	6'500.00
6510 Mitgliederbeiträge für Dritte	1'030.00	1'030.00
Total Verwaltungsaufwand	5'569.15	7'530.00
Sonst. betrieblicher Aufwand		
6790 Übriger Betriebsaufwand	0.00	0.00
Total Sonst. betrieblicher Aufwand	0.00	0.00
Finanzaufwand u. Finanzertrag		
6900 Finanzaufwand	50.60	50.00
6950 Finanzertrag	0.00	0.00
Total Finanzaufwand u. Finanzertrag	50.60	50.00
Total Übr. betrieblicher Aufwand	5'714.75	7'750.00
a.o. Aufwand/Ertrag, Steuern		
a.o. Aufwand und Ertrag		
8500 Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00
8510 Ausserordentlicher Ertrag	0.00	0.00
Total a.o. Aufwand und Ertrag	0.00	0.00
Steuern		
8900 Direkte Steuern	0.00	0.00
Total Steuern	0.00	0.00
Total a.o. Aufwand/Ertrag, Steuern	0.00	0.00
Ergebnis (Gewinn + / Verlust -)	-1'448.81	-2'435.00

c) Rapport de révision



Bericht der Revisoren
an die Generalversammlung der
SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Bericht der Revisoren für das Verbandsjahr 2019

Als Revisionsstelle haben wir die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) SAR – Swiss Association of Rehabilitation für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Verbandsjahr geprüft.

Wir überprüften die Posten und Angaben der Jahresrechnung mittels Analysen und Erhebungen auf der Basis von Stichproben. Ferner beurteilten wir die Anwendung der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Wir sind der Auffassung, dass die detaillierte Prüfung eine ausreichende Grundlage für unser Urteil bildet.

Die Rechnung weist bei einem Aufwand von Fr. 65'535.36 und einem Ertrag von Fr. 64'086.55 einen Verlust von Fr. 1'448.81 aus. Dadurch wird das Eigenkapital von Fr. 76'731.12 auf Fr. 75'282.31 per 31.12.2019 reduziert.

Gemäss unserer Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung 2019 sowie die Verwendung des Bilanzergebnisses dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.


Wir empfehlen der Generalversammlung die Genehmigung der vorliegenden Jahresrechnung sowie die Entlastungen des Vorstandes.

Wir danken der Walker Management AG, Sursee für die nachvollziehbare und übersichtliche Buchführung.

Sursee, 05. März 2020

Die Revisoren der SAR


Natalie Nyffeler


Martin Walthert

Point 6: Décharge donnée au comité et au caissier

Il est demandé de donner décharge au comité et au caissier.

Point 7: Présentation du concept de restructuration de la SAR

Le comité de la SAR présente un concept de restructuration.

Point 8: Motions du comité

Dans le cadre de la restructuration, un comité intérimaire est chargé de restructurer la SAR et d'élaborer les contenus. Le comité intérimaire restera en fonction sans présidence de septembre 2020 à mai/juin 2021 (date de la prochaine assemblée générale).

C'est pour cette raison que le comité de la SAR demande de modifier l'art. 20 Droit de signature comme suit :

Version en vigueur	Version révisée
B Le comité	B Le comité
Art. 20 Droit de signature La SAR est engagée par la signature à deux du président du comité avec le vice-président ou le secrétaire.	Art. 20 Droit de signature La SAR est engagée par la signature à deux de deux membres du comité ou d'un membre du comité avec le secrétaire.

D'autres modifications des statuts seront soumises pour approbation seulement lors de l'assemblée générale 2021 sur la base de la définition d'une nouvelle structure par le comité intérimaire.

Point 9: Elections

A. Comité:

a) **Démission du comité actuel de la SAR**

- Stephanie Garlepp, présidente
- Christine Arrigoni
- Melanie Behr
- Nina Forkel
- Markus Gautschi
- Hans Peter Gmünder
- Xavier Jordan
- Patrick Konietzny
- Urban Schwegler
- Stefan Goetz (a déjà démissionné en septembre 2019)

b) **Élection du comité intérimaire 2020 – mai/juin 2021 (AG 2021)**

- Nina Forkel
- Markus Gautschi
- Xavier Jordan
- Patrick Konietzny
- Urban Schwegler
- Karin Roth, représentante de l'IGRP
- Cordula Ruf, représentante de la CI Travail social
- Stefan Staubli, représentant de la BRIG
- Barbara Bürgin, GIER

B. Réviseurs

a) **Démission**

Martin Walthert démissionne de la fonction de réviseur après 8 ans d'activité.

b) **Réélection des réviseurs**

Natalie Nyfeller, réviseuse depuis 2016.

c) **Nouvelle élection des réviseurs**

Marco Fellmann se présente à l'élection comme réviseur. Il est responsable de la comptabilité financière au centre suisse des paraplégiques à Nottwil. Il est spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral.

Point 10: Activités en 2020

En 2020, le comité intérimaire de la SAR a la tâche d'élaborer de nouveaux contenus pour la SAR. Par ailleurs, un concept sera élaboré pour la restructuration et cette restructuration sera accompagnée.

Par ailleurs, la journée des utilisateurs CIF et le cours de base CIF en novembre 2020 seront organisés et gérés par la Plateforme CIF de la SAR.

Point 11: Approbation des cotisations des membres 2020

Le comité demande de maintenir les mêmes cotisations pour les **membres (directs) de la SAR** :

Health Professionals	Fr.	60.-
Médecins	Fr.	100.-
Cliniques, institutions	Fr.	300.-

Cotisations des Communautés d'intérêts (CI)

IG	Anzahl Einzelmitglieder	Beiträge Einzelmitglieder à 20.-	Anzahl Kollektivmitglieder	Beiträge Kollektivmitglieder à Fr. 40.-	Socketbeitrag Fr. 300.-	Beiträge pro IG
IGER	95	1'900	30	1'200	300	3'400
IGPTR	151	3'020	33	1'320	300	4'640
SACD	103	2'060	9	360	300	2'720
IG SA	0	0	7	280	300	580
IG Ergonomie	18	360	0	0	300	660
IGRP	58	1'160	32	1'280	300	2'740
BRIG	37	740	0	0	300	1'040
Total	462	9'240	111	4'440	2'100	15'780

Point 12: Budget 2020

Le 19 mars 2020, le comité de la SAR a approuvé le budget suivant pour le comité intérimaire.

Bezeichnung		Jahresabschluss 31.12.2019	Budget 2020
ERTRAG			
Verband			
301	Mitgliederbeiträge IG's		
3010	Sockelbeiträge	2'401.00	2'100.00
3011	natürliche Personen	10'460.00	9'240.00
3012	juristische Personen	4'400.00	4'440.00
Total Mitgliederbeiträge IG's		17'261.00	15'780.00
302	Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder		
3020	Health Professionals	5'250.00	5'250.00
3021	Ärztinnen	7'400.00	7'400.00
3022	Kliniken Institutionen	12'300.00	12'300.00
Total Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder		24'950.00	24'950.00
Kommunikation			
3200	Sponsorenleistungen	6'500.00	6'500.00
Total Kommunikation		6'500.00	6'500.00
Bildung			
3400	Kurse	14'125.00	16'000.00
3410	Forum	0.00	0.00
3420	Kongress	750.55	0.00
Total Bildung		14'875.55	16'000.00
Übrige Erträge			
3690	Übrige Erträge	0.00	0.00
Total Übrige Erträge		0.00	0.00
Erlösminderungen			
3805	Verluste aus Forderungen, Veränd. Wertberichtigung	500.00	0.00
Total Erlösminderungen		500.00	0.00
TOTAL ERTRÄGE		64'086.55	63'230.00

Bezeichnung		Jahresabschluss 31.12.2019	Budget 2020
AUFWAND			
Verbandsführung			
4000	Sekretariatskosten	34'356.70	37'695.00
4001	Reisespesen Sekretariat	206.75	400.00
4005	Steuerberatung	717.25	500.00
4006	Revision	95.30	200.00
4050	Honorar Vorstand	0.00	0.00
4060	Reisespesen Vorstand	1'003.80	0.00
4062	Sachaufwand Vorstand	227.80	200.00
4070	AHV/IV/EO/ALV	0.00	100.00
4073	Unfallversicherung	2.00	20.00
4079	Quellensteuer	-0.75	0.00
4090	Projekte Strategieentwicklung	5'438.31	5'000.00
Total Verbandsführung		42'047.16	44'115.00
Kommunikation			
4200	Übersetzungen	2'416.80	2'500.00
4210	Website	932.30	2'000.00
4270	Projekte Kommunikation	778.65	500.00
Total Kommunikation		4'127.75	5'000.00
Bildung			
4400	Sekretariat Bildung	6'446.70	6'500.00
4410	Kurse	6'301.20	8'000.00
4420	Forum	156.15	0.00
4430	Kongress	741.65	0.00
4470	Projekte Bildung	0.00	500.00
Total Bildung		13'645.70	15'000.00
Übr. betrieblicher Aufwand			
Sachversicherungen			
6300	Betriebshaftpflichtvers.	70.00	120.00
6302	Transportversicherung	25.00	50.00
Total Sachversicherungen		95.00	170.00
Verwaltungsaufwand			
6500	Bürounkosten	4'539.15	5'000.00
6510	Mitgliederbeiträge für Dritte	1'030.00	1'030.00
Total Verwaltungsaufwand		5'569.15	6'030.00
Sonst. Betrieblicher Aufwand			
6790	Übriger Betriebsaufwand	0.00	0.00
Total sonstiger betrieblicher Aufwand		0.00	0.00
Finanzaufwand und Finanzertrag			
6900	Finanzaufwand	50.60	50.00
6950	Finanzertrag	0.00	0.00
Total Finanzaufwand und Finanzertrag		50.60	50.00
a.o. Aufwand/Ertrag, Steuern			
8500	Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00
8510	Ausserordentlicher Ertrag	0.00	0.00
8900	Direkte Steuern	0.00	0.00
Total a.o. Aufwand/Ertrag, Steuern		0.00	0.00
TOTAL AUFWAND		65'535.36	70'365.00
9000	Jahresgewinn/-verlust (+/-)	-1'448.81	-7'135.00

Point 13: Varia